

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o. 4998 / 38

Objet

Annexe

Expédié le

Donné par l'Intéressé (voir fin)

Modèle I

23 2 / 19 14

A M^{me} Doudoune
Pau Goffart - 89.

Tout

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera, volontiers, en vue de leur
acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, les ouvrages
que vous signalez à son attention par votre
lettre du 19^e, s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi
au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée N^o 9.

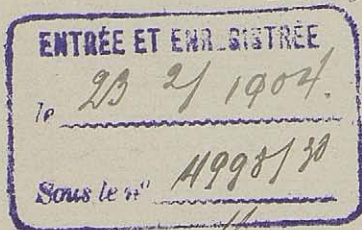
~~Cet envoi devra, N^o,
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de
ce chef, pour l'administration des
Musées, aucune sorte d'engagement
ou de responsabilité.~~

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indi-
quer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M^{me} Doudoune,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

Toceles, le 19 Février 1904.



Monsieur le Président,

Lors de ma visite en votre
cabinet, visite ayant pour objet
l'examen de deux esquisses "attribués
à Génier", vous avez eu l'extrême
bienveillance de m'indiquer la marche
à suivre : c'est-à-dire de m'adresser
à la Commission des Musées.

J'ai l'honneur, Monsieur le
Président, de vous prier de vouloir bien
me renseigner, quant à la forme, sous
laquelle doit être présentée ma demande.

Est-ce par requête officielle que
je dois introduire celle-ci ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
avec mes remerciements bien respectueux,
l'assurance de ma haute considération.

^{re} M. Deudonné.

89 rue Goffart.